

[View this email in your browser](#)



Semaine du 18 septembre au 22 septembre 2023

AGRICULTURE – L’appel à l’aide de la filière Banane des Antilles françaises

Mercredi 13 septembre dernier, les producteurs de bananes de Guadeloupe ont rencontré le préfet Xavier Lefort afin de lui faire part des difficultés rencontrées par les professionnels de la filière, en s’appuyant sur les résultats d’une étude réalisée par le cabinet d’étude reconnu pour le compte de la filière.

En effet, depuis la mise en place du POSEI Banane en 2006-2007, le désarmement progressif des moyens de lutte contre la cercosporiose noire a généré une baisse tendancielle de la production couplée à l’envolée globale des prix sur l’ensemble des matériaux nécessaires au fonctionnement des exploitations.

Ainsi, en 2014, produire une tonne de bananes revenait à 1 005 euros contre 1 650 euros aujourd’hui. Cette augmentation de 50% des frais de production pèse lourdement sur les plus petites exploitations, dont plusieurs envisagent déjà de cesser leur activité.

En cinq ans, le déficit de la filière est estimé à 86 millions d’euros et pour la seule année 2023, le déficit est de 27 millions d’euros, auquel s’ajoute un déficit de production puisque les deux îles exportent 200 000 tonnes de bananes au lieu des 250 000 tonnes nécessaires pour être à l’équilibre.

Parmi les solutions évoquées par les planteurs pour tenter de redresser la barre, le financement par les fonds européens de leur transition écologique a

Pour tenter d'améliorer la situation de la filière banane, le préfet Xavier Lefort a proposé un travail approfondi avec la Région Guadeloupe dans les mois qui viennent afin de trouver un moyen de flécher les fonds européens dédiés à la transition écologique dans l'agriculture vers les exploitations antillaises.

PECHE - Partenariat entre la Commission de l'Océan Indien et l'Agence européenne de contrôle des pêches

Dans le cadre de son engagement à préserver les ressources halieutiques de la région indo-océanique, la Commission de l'Océan Indien (COI) a signé ce 13 septembre avec l'Agence européenne de contrôle des pêches (EFCA) un protocole d'accord. Il permettra à l'EFCA d'octroyer des formations spécialisées, ainsi que des méthodologies d'analyse des risques pour les écosystèmes marins à la COI.

L'objectif est de renforcer la traçabilité des captures pour les pays de la région afin de leur permettre de mieux contrôler et suivre les activités de pêche. Les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie sont les bénéficiaires de cette initiative.

Cette collaboration s'inscrit dans un contexte d'efforts de la COI pour multiplier les partenariats visant à protéger les ressources sous sa responsabilité. Récemment, un accord a en effet été signé avec la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) en vue d'intensifier les échanges d'informations, de mieux évaluer les stocks de poissons et d'optimiser les mesures de conservation.

GUYANE - Visite du ministre des Outre-mer Philippe Vigier

Le ministre délégué chargé des Outre-mer Philippe Vigier s'est rendu en Guyane du mardi 12 au jeudi 14 septembre.

Ce dernier a eu un entretien avec la maire de Cayenne, Sandra Trochimara, et avec le président de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), Gabriel Serville, autour de plusieurs problématiques, notamment celle de l'accueil des migrants illégaux.

Le lendemain, Philippe Vigier s'est rendu à Maripasoula dans le sud-ouest guyanais où il a été accueilli par le maire de la commune, Serge Anelli, afin

programme visant à lutter contre les déserts numériques, qui renforcent l'isolement des élèves.

Il s'est ensuite rendu à Saint-Laurent du Maroni pour une entrevue avec la maire Sophie Charles au sujet des projets de la ville et pour la signature du contrat de relance et de transition écologique, visant à accompagner cette commune dans ses projets. L'étape suivante de cette journée du 13 septembre s'est déroulée à Mana sur la côte, pour rencontrer les acteurs du secteur de l'élevage guyanais et aborder les perspectives qu'offre cette filière mais également les problématiques qu'elle rencontre, tant sur le plan agricole que foncier.

A Kourou l'après-midi, Philippe Vigier a visité le lanceur Ariane-6 puis s'est rendu au Larivot, pour la visite du chantier de la centrale électrique. Enfin, la journée s'est terminée à Cayenne par un échange avec un grand nombre d'acteurs du secteur économique.

Avant son retour dans l'hexagone, le ministre délégué aux Outre-mer s'est rendu à Saint-Georges pour visiter le nouvel hôpital de proximité puis dans la base avancée de la légion étrangère pour traiter, avec les militaires présents, de la lutte contre l'orpaillage. La dernière étape de son séjour s'est tenue dans l'écoquartier Georges Othily à Rémire-Montjoly.

MAYOTTE – Crise de l'eau : une situation critique

Depuis plusieurs mois, Mayotte est confrontée à une sécheresse historique, renforcée par un réseau d'infrastructures défaillantes. La saison des pluies n'étant pas prévue avant le mois de novembre, le territoire se retrouve dans une situation critique pour s'alimenter en eau. Face à cette crise de l'eau, la colère de la population s'accroît. Plusieurs établissements scolaires ont dû fermer.

En déplacement le samedi 2 septembre sur le territoire, Philippe Vigier, ministre chargé des Outre-mer, a indiqué que *“la situation que vivent les Mahoraises et les Mahorais en matière d'eau est inacceptable”*. Des restrictions ont donc été annoncées et s'appliqueront à partir du 4 septembre. L'eau sera coupée deux jours sur trois. Des bouteilles d'eau seront également importées de La Réunion et l'île Maurice et distribuées aux personnes vulnérables.

Plus récemment, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a annoncé jeudi 14 septembre que les forces armées, notamment la Légion étrangère qui est présente à Mayotte, seront mobilisées pour distribuer de l'eau à la population mahoraise aux côtés des forces de sécurité intérieure et de la sécurité civile.

de la Santé. Elle a également alerté les pouvoirs publics “*sur les ruptures de stock en eau en magasin, la hausse des prix hors de contrôle, l’impératif de mobiliser la Marine nationale pour augmenter les livraisons en eau à Mayotte et accélérer le rythme des rotations maritimes*”.

MADÈRE – Retour sur le début de la campagne régionale

La campagne électorale pour les élections régionales de Madère, prévues le 24 septembre, a commencé dimanche dernier. Sous la houlette de Miguel Albuquerque, actuel président du gouvernement régional, le Parti social-démocrate (PSD), parti de centre-droit, se rend aux urnes en coalition avec le Parti Populaire (CDS-PP), parti chrétien de droite. La coalition conservatrice espère conserver sa majorité au Parlement régional.

Du côté de l'opposition, l'objectif est de mettre fin à plus de quatre décennies de pouvoir de la droite à Madère.

Les sondages annoncent une victoire de la coalition PSD/CDS, même s'il n'est pas certain qu'elle obtienne la majorité absolue. La grande inconnue est de savoir si la droite sera contrainte de négocier, pour la première fois dans l'histoire, avec Chega, un nouveau parti d'extrême droite dont les sondages indiquent qu'il pourrait faire son entrée pour la première fois au Parlement régional.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 18 au 22 septembre 2023

Lundi 18 septembre

Parlement européen :

- Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) : (de 15h à 18h30), Bruxelles.
- Commission du commerce international (INTA) : (de 16h à 18h30), Bruxelles. Conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande. Examen du projet de recommandation (approbation).
- Conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande. Rapporteur : Daniel Caspary (PPE). Fond : INTA, Avis

Conseil Européen :

- Conseil Agriculture et pêche : (à partir de 10h), Bruxelles.

Débat d'orientation en session publique sur les aspects agricoles de la directive relative à la santé des sols. [Directive relative à la surveillance et à la résilience des sols \(proposition de la Commission\)](#).

Mardi 19 septembre

Parlement européen :

- Commission de l'agriculture et du développement rural (9h-11h30), (AGRI) Bruxelles.
- Conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande. Rapporteuse pour avis : Michaela Šojdrová (PPE), fond : INTA Daniel Caspary. Adoption du projet d'avis.
- Rapport intérimaire sur la proposition de révision à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2021-2027. Président : Norbert Lins (PPE). Fond : BUDG Jan Olbrycht (PPE), Margarida Marques (S&D). Adoption du projet d'avis sous forme de lettre.
- Échange de vues avec Luis Planas Puchades, ministre espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, sur les priorités de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture.
- Commission du commerce international (9h-12h30) & (15h-18h30), (INTA) Bruxelles.
- Présentation par la présidence espagnole du Conseil de l'Union des priorités dans le domaine de la politique commerciale internationale.
- "European Farmers' Deal", la vision pour l'agriculture Européenne du PPE (14h30-17h30), Bruxelles.

Mercredi 20 septembre

Parlement européen :

- Commission de la pêche : (9h-12h30), (PECH) Bruxelles.

rouge (*Ihunnus thynnus*) et abrogation du règlement (UE) n° 640/2010
Rapporteur : Gabriel Mato (PPE). Fond : PECH. Vote sur l'accord provisoire résultant de négociations interinstitutionnelles (à confirmer).

- Implications des activités de pêche chinoises sur les pêcheries de l'Union et la voie à suivre. Rapporteur : Pierre Karleskind (Renew) Fond : PECH. Adoption du projet de rapport.
- Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne • Échange de vues avec Luis Planas, ministre de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation.
- 19ème session du sous-comité du commerce du poisson du Comité des pêches (COFI) de la FAO • Échange de vues avec des représentants de la Commission.

Assemblée nationale :

- Mission d'information sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique :
- Audition de Marc Fesneau : (9h30), Paris;
- dans le même cadre, l'audition de la Coopération Agricole: (14h30), Paris.
- Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire :
- Audition de M. Guilhem de Sèze, chef du département « production des évaluations du risque » et Mme Chloé de Lentdecker, coordination scientifique unité « Pesticides peer review » de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) – (en visio). (17h), Paris.

Jeudi 21 septembre

Parlement européen :

- Commission de la pêche : (9h-12h30) (PECH), Bruxelles.
- Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable entre l'Union européenne et la République de Madagascar et son protocole de mise en œuvre (2023-2027). Rapporteuse: Clara Aguilera (S&D). Fond : PECH.

Assemblée nationale :

- Commission d'enquête sur les causes de l'incapacité de la France à atteindre les objectifs des plans successifs de maîtrise des impacts des produits phytosanitaires sur la santé humaine et environnementale et notamment sur les conditions de l'exercice des missions des autorités publiques en charge de la sécurité sanitaire :
- Audition, ouverte à la presse, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) : Mme Charlotte Grastilleur, directrice générale déléguée du pôle « Produits réglementés » ; Mme Gabrielle Bouleau, présidente du Comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'ANSES ; M. Jean-Luc Volatier, adjoint au directeur « Observatoires, données et méthodes » ;
- Table ronde, ouverte à la presse, réunissant des agences de l'eau : M. Guillaume Choisy, directeur général de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ; M. Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ; Mme Sandrine Rocard, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie ; M. Nicolas Chantepy, directeur général adjoint de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. (9h, Paris).
- Mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées :
- Ministère de la Transition écologique - direction de l'eau et de la biodiversité ; Mme Célia de Lavergne, directrice de l'eau et de la biodiversité, Mme Marie-Laure Métayer, directrice adjointe ; M. Damien Lamotte, sous-directeur (10h30, Paris).

Vendredi 22 septembre

Commission européenne :

- Présentation de la proposition de renouvellement de l'autorisation du glyphosate devant le [comité permanent des végétaux](#) (Scopaff). (Bruxelles).

Assemblée nationale :

- Mission d'information sur les dynamiques de la biodiversité dans les paysages agricoles et l'évaluation des politiques publiques associées.

Coopération Agricole M. Yoann Mery, directeur de La Coopération Agricole Ouest M. Thomas Jullien, responsable « Filières biologiques » et « Biodiversité » de La Coopération Agricole Ouest M. Vincent Drevet, chargé de mission en agroécologie de La Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine. (9h30, Paris).

- Audition conjointe « Acteurs économiques » - Intercéréales - Fédération nationale du négoce agricole (10h30, Paris).
- Ministère de l'Agriculture - Direction générale de la performance environnementale des entreprises (11h30, Paris).
- Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). (15h, Paris).



Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur EurodomBlog

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

Vie privée (RGPD) Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant un e-mail à contact@eurodom.org ou par courrier postal :
11 rue de Cronstadt – Paris 75015.

Vous désirez changer la manière dont vous recevez ces emails ?

Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désabonner](#).